RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
CANTON DE PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H
MAIRIE D'IRVILLAC - 29460

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900864-20260402-202625-DE

Conseil Municipal du 2 avril 2026
Délibération n°2026/25

10 - Désignation du délégué au CNAS.

Nombre de conseillers en exercice : 15 **Présents : 14** **Votants : 15**

L'an deux mille vingt-six, le 2 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Irvillac, dument convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Yann MONBEL, Maire.

PRÉSENTS : Monsieur MONBEL Yann, Maire.
Monsieur KERDONCUFF Guy, Madame GODOC Morgane, Monsieur BRUNET François, Madame LE CANN Yvonne, Adjoints au Maire.
Madame QUEFFELEC Agathe, Monsieur LAURENT Mathieu, Monsieur LENORMAND Christophe, conseillers délégués.
Monsieur LE GOFF Yann, Monsieur FROY Yannig, Madame BERGOT Patricia, Madame DEPRETTO Camille, Madame ORCIL Maëla, Madame GAUTHIER Enora, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame LECANON Valérie donne pouvoir à Madame LE CANN Yvonne,

SECRÉTAIRE : Monsieur Le Maire propose d'élire un secrétaire de séance. Madame QUEFFELEC Agathe est désignée secrétaire à l'unanimité.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de Monsieur Le Maire de désigner un délégué « élu » de la commune au sein du conseil d'administration du C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 15 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

- **Approuve, la candidature de Madame Morgane GODOC, Adjointe au Maire pour représenter la commune dans cette instance.**

Pour extrait certifié conforme au registre,
À Irvillac, le 3 avril 2026.

Le Maire,
Yann MONBEL

La secrétaire de séance,
Agathe QUEFFELEC